

Pulsarlube PL1 (Graisse multi-usage)

1. INFORMATIONS DU FABRICANT

- 1) Nom du produit : Pulsarlube PL1 (Graisse multi-usage)
- 2) Utilisation recommandée de la substance chimique et restrictions d'utilisation
 - A. Description du produit : Lubrificateur électrochimique automatique à point unique
 - B. Restrictions d'usage : Non disponible sauf pour l'utilisation prévue du produit
- 3) Coordonnées du fournisseur

Pulsarlube GmbH
 Silostrasse 31b,
 65929 Frankfurt am Main,
 Allemagne
 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone pour information :
 Tél. : +49 (0) 69-3399-7501
 Fax : +49 (0) 69-3399-7503
 info@pulsarlube.de
 +49 (0) 69-3399-7501

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

- 1) Classification des dangers/risques
 - Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 5
 - Corrosion/irritation cutanée : Catégorie 2
 - Toxicité spécifique aux organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2
 - Toxicité aquatique aiguë : Catégorie 3

- 2) Éléments d'étiquetage, y compris les mises en garde.

- Pictogramme



- Mot d'avertissement : Avertissement
- Déclaration de danger/risque :
 - H303 Peut s'avérer nocif en cas d'ingestion.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H373 Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée (voir la section 11 de la FDS)
 - H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
- Mise en garde
 - <Prévention>
 - P260 Ne pas respirer les fumées, les poussières, les gaz, les vapeurs et les vapeurs.
 - P261 Éviter de respirer les fumées, les poussières, les gaz, les vapeurs et les évaporations.
 - P264 Laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/un vêtement/un vêtement de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

<Réponse>

- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Plonger dans de l'eau froide [ou envelopper dans des bandages humides].
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer délicatement à l'eau pendant quelques minutes. Ôter les lentilles de contact, le cas échéant, et si la démarche n'est pas complexe. Continuer de rincer.
- P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
- P321 Traitement spécifique (voir sur cette vignette).
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée : Obtenir des conseils ou des soins médicaux.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir des conseils ou des soins médicaux.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser...

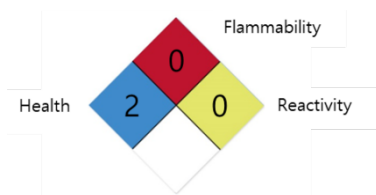
<Conservation>

Ne s'applique pas.

<Élimination>

P501 Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.
(à préciser).

3) Autre risque de danger qui n'est pas inclus dans les critères de classification.



3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Dénomination chimique	Autre appellation	CAS No	Contenu (%)
1. Distillats (pétrole), Distillats paraffiniques lourds	hydrotraités (pétrole), Distillats paraffiniques lourds hydrotraités	64742-54-7	30.0 ~ 40.0
2 Huiles résiduelles (pétrole), Hydrotraité)	Huiles résiduelles (pétrole) Hydrotraité	64742-57-0	30.0 ~ 40.0
3. (acide phosphorodithioïque O, O- bis (2-éthylhexyle) ester, sel de zinc)	PHOSPHORODITHIOÏQUE (acide phosphorodithioïque O, O-bis (2- éthylhexyle) ester, sel de zinc)	4259-15-8	0.1 ~ 1.0
4. Produits de réaction N- phénylbenzèneamine avec le 2,4,4,4-triméthylpentène	Mélange de diphénylamines octylées	68411-46-1	0.1 ~ 1.0
5. Secret (S1)	Secret (S1)	Secret (S1)	Secret (S1)

Ingrédients 1,2 Extrait de DMSO (huile minérale seulement), IP-346 : < 3 % eau

4. LES PREMIERS SECOURS

Conseils pratiques

Prendre les précautions nécessaires pour préserver votre propre santé et votre sécurité avant d'essayer de secourir une personne et de prodiguer les premiers soins.
Consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Évacuer la zone dangereuse.

FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)**En cas de contact cutané**

Laver la peau avec du savon et de grandes quantités d'eau. Consulter un médecin.
Bien laver les vêtements souillés à l'eau avant de les enlever ou porter des gants.
Enlever les vêtements et chaussures contaminés.
Consulter un médecin si les effets indésirables persistent ou sont graves.

En cas d'inhalation

Amener la personne à l'air frais. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin. Apporter de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle, le cas échéant.

En cas de contact oculaire

Rincer abondamment les yeux à l'eau claire à basse pression pendant au moins 15 minutes, à l'occasion, soulever les paupières supérieures et inférieures. Vérifier et enlever les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion

NE PAS provoquer de vomissements. En cas de vomissements, la victime doit se pencher vers l'avant pour éviter toute aspiration. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**Moyens d'extinction****Moyens d'extinction adéquats**

Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux contraintes locales et au milieu environnant.
Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone.
Éviter le recours au jet d'eau pour l'extinction.

Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

aucune donnée disponible

Conseils pour les pompiers

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome pour combattre l'incendie.
Refroidir les contenants à l'eau jusqu'à ce que le feu soit éteint.
Tenir le personnel non autorisé à l'écart.
Se retirer immédiatement en cas de bruit ascendant provenant des dispositifs d'aération de secours ou de décoloration du réservoir.
Garder les contenants au frais au moyen d'eau pulvérisée

Informations supplémentaires

Aucune

6. MESURES DE DÉGAGEMENT EN CAS D'ACCIDENT**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou les gaz.
Veiller à assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. Éviter d'inhaler la poussière.
Il est interdit de prendre quelque mesure que ce soit impliquant un risque personnel ou sans avoir reçu une formation appropriée.

Précautions environnementales

Éviter la dispersion des matières déversées, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts.
Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution environnementale.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Ramasser et disposer les déchets sans créer de poussière. Balayer et pelleter. Conserver dans un endroit approprié,

FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)

dans des récipients hermétiques prévus pour l'élimination. Autrement, ou si le produit est insoluble dans l'eau, l'absorber avec un matériau sec inerte et le placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Éliminer les déchets par l'intermédiaire d'un sous-traitant agréé.

Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions pour une manipulation en toute sécurité**

Éviter tout contact oculaire et cutané. Éviter l'inhalation de vapeur ou de brouillard et éviter la formation de poussière et d'aérosols.

Il est interdit de manger, boire et fumer aux endroits où ce produit est manipulé, entreposé et transformé.

Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de se rendre dans les aires de repas.

Conditions de stockage sécurisé, y compris les incompatibilités éventuelles

Conserver au frais. Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Hygroscopique, sensible à l'air, à la lumière et à l'humidité. Conserver sous gaz inerte.

Conserver conformément à la réglementation locale.

Utilisations finales spécifiques

aucune donnée disponible

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

○ ACGIH

Distillats (pétrole), paraffiniques lourds hydrotraités : TWA 5 mg/m³, Matières particulaires respirables (huile minérale, pure, hautement et strictement raffinée)

- Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées : TWA 5 mg/m³, Matières particulaires respirables (Huile minérale, Pure, haute et très faible concentration et strictement raffinées)

○ OSHA

- [Secret] : 5 mg/m³ composés solubles), 15 mg/m³ (composés insolubles - Poussières brutes)

Contrôles techniques appropriés

Une ventilation générale efficace devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques.

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

Utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air purifié ou alimenté à l'air correctement installé et conforme à une norme approuvée si une évaluation des risques indique que cela s'avère nécessaire.

Protection oculaire

Des lunettes de sécurité conformes à une norme homologuée doivent être portées si une évaluation des risques indique que cela s'avère nécessaire en vue d'éviter toute exposition aux éclaboussures de liquide, aux brouillards, aux gaz ou aux poussières.

Protection des mains

Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme homologuée doivent être portés en permanence lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques l'exige.

Protection corporelle

Un équipement de protection individuelle corporelle doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus, de même qu'il doit être approuvé par un spécialiste avant la manipulation de ce produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

a) Aspect	Pâte, Marron clair
b) Odeur	Caractéristique
c) Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
d) pH	Aucune donnée disponible
e) Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
f) Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible
g) Point d'éclair	> 230 °C (COC, Huile de base)
h) Point d'évaporation	Aucune donnée disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	Aucune donnée disponible
k) Point d'évaporation	Aucune donnée disponible
l) Solubilité	Insoluble
g) Densité d'évaporation	Aucune donnée disponible
n) Densité relative	0,90 ~ 0,95 @ 20 °C
o) Coefficient de répartition : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
p) Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
q) Température de décomposition	Aucune donnée disponible
r) Viscosité	Aucune donnée disponible
s) Formule de masse	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Ce matériau est stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Éviter tout contact avec des matériaux et des conditions incompatibles.

Éviter : Accumulation de charges électrostatiques, Chauffage, Flammes et surfaces chaudes.

Matériaux incompatibles

aucune donnée disponible

Produits de décomposition dangereux

Risque de formation de vapeurs inflammables en cas d'incendie.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

- Voies respiratoires : aucune donnée disponible
- Orale : aucune donnée disponible
- Oculaire/Cutanée : aucune donnée disponible

- Toxicité aiguë

* Orale - 2 000mg/kg < mélange ATE <= 5 000mg/kg

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : LD50 > 5 000 mg/kg Rat (ECHA)

- Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées : LD50 >5 000 mg/kg Rat (ECHA)

- [Secret] : LD50 > 5 000 mg/kg Rat (SIDS)

- [Secret] : LD50 = 2 500 mg/kg Rat

- [acide phosphorodithioïque O, O-bis (2-éthylhexyle) ester, sel de zinc] : LD50 3 100 mg/kg Rat

- [Secret] : LD50=29 100 mg/kg Rat (NLM : ChemIDPlus)

FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)

- [Produits de réaction de la N-Phénylbenzénamine avec le 2,4,4,4-triméthylpentène] : LD50 > 5 000 mg/kg Rat
- * Dermique - ATE MIX : >5 000mg/kg
 - Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : LD50 >5 000 mg/kg Lapin (ECHA)
- Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées : LD50 >5 000 mg/kg Lapin (ECHA)
- [Secret] : LD50 = 5 520 mg/kg Rat
- [acide phosphorodithioïque O, O-bis (2-éthylhexyle) ester, sel de zinc] : LD50 > 5 000 mg/kg Lapin
- [Secret] : LD50>20 000 mg/kg Lapin (NLM : ChemIDPlus)
- [Produits de réaction de la N-Phénylbenzénamine avec le 2,4,4,4-triméthylpentène] : LD50 > 2 000 mg/kg
- * Inhalation - ATE MIX : aucune donnée disponible
- Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : LC50 >5,53 mg/l4 h Rat (ECHA)
- Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées : LC50 >5,53 mg/L/4 h (ECHA)
- [Secret] : LC50 > 12,6 mg/l4 h Rat (GLP, IUCLID)
- [Secret] : Vapeur LC50 > 5 mg/L Rat (NLM : ChemIDPlus)
- o Corrosion/irritation cutanée
 - Provoque une irritation cutanée
- o Dommages oculaires graves/sérieuse irritation des yeux
 - Aucune donnée disponible
- o Sensibilisation respiratoire
 - Aucune donnée disponible
- o Sensibilisation cutanée
 - Aucune donnée disponible
- o Cancérogénicité
 - * CIRC
 - Aucune donnée disponible
 - * OSHA
 - Aucune donnée disponible
 - * ACGIH
- Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : A4
 - Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées : A4
 - * NTP
 - Aucune donnée disponible
 - * EU CLP
- Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : Carc.1B
 - Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées : Carc.1B
- o Mutagénicité des cellules germinales
 - Aucune donnée disponible
- o Toxicité pour la reproduction
 - Aucune donnée disponible
- o STOT - exposition unique
 - Aucune donnée disponible
- o STOT - exposition répétée
 - Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée (voir la section FDS 11)
- o Risque d'aspiration
 - Aucune donnée disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

- o Poissons
 - Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : LC50 5 000 mg/l96 h Oncorhynchus mykiss (IUCLID)
 - [Secret] : LC50 = 25042.387 mg/l96 h (estimation)
 - [acide phosphorodithioïque O, O-bis (2-éthylhexyle) ester, sel de zinc] : LC50 1 mg/l96 h Pimephales promelas (IUCLID)
 - [Secret] : LC50 1 000 mg/l96 h (IUCLID)

FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)

- [Secret] : LC50 8 970 000 mg/l96 h (estimation)
- [Produits de réaction de la N-Phénylbenzénamine avec le 2,4,4,4-triméthylpentène] : LC50 100 mg/L 96 h (ECHA)
- o Crustacés
 - Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : EC50 1 000 mg/l48 h Daphnia magna (IUCLID)
 - [Secret] : LC50 = 40 299 mg/l48 h (estimation)
 - [Acide phosphorodithioïque O, O-bis (2-éthylhexyle) ester, sel de zinc] : EC50 1 mg/l48 h Daphnia magna (OECD TG 202(GLP)) (IUCLID)
 - [Secret] : EC50 1 000 mg/l48 h Daphnia magna (IUCLID)
 - [Secret] : LC50 6 470 000 mg/l48 h (estimation)
 - [Produits de réaction de la N-Phénylbenzénamine avec le 2,4,4,4-triméthylpentène] : EC50 51 mg/l48 h (ECHA)
- o Algues
 - Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : EC50 1 000 mg/l96 h Scenedesmus subspicatus (IUCLID)
 - [Secret] : EC50 = 11,563 mg/l96 h (estimation)
 - [acide phosphorodithioïque O, O-bis (2-éthylhexyle) ester, sel de zinc] : EC50 1 mg/l 96 h h Selenastrum capricornutum (OECD TG 201(GLP)) (IUCLID)
 - [Secret] : EC50 900 mg/l72 h Scenedesmus subspicatus (IUCLID)
 - [Secret] : EC50 = 2 911 000 mg/l96 h (estimation)
 - [Produits de réaction de la N-Phénylbenzénamine avec le 2,4,4,4-triméthylpentène] : EC50 ≥ 100 mg/l 96 h Selenastrum capricornutum(lecture sur 101-67-7)

Pérennité et biodégradabilité

- o Pérennité
 - [Distillats (pétrole), hydrotraités paraffiniques lourds] : log Koe = 3,9 ~ 6 (estimation)
 - [Secret] : log Kow 2.60 (estimation)
 - [Secret] : log Kow = -1.37 (NLM/HSDB)
 - [Acide phosphorodithioïque O, O-bis (2-éthylhexyle) ester, sel de zinc] : log Koe 2.86 (IUCLID)
 - [Secret] : log Kow = -0.41 (NLM)
 - [Produits de réaction N-Phénylbenzénamine avec 2,4,4,4-triméthylpentène] : log Koe 7,05 (>6 (HPVIS)) (estimation) ~ 6
- o Biodégradabilité
 - [Secret] : COD = 1290 BOD5/COD = 0.019 (IUCLID)

Potentiel de bioaccumulation

- o Potentiel de bioaccumulation
 - [Secret] : BCF 56.23 (estimation)
 - [Secret] : BCF = 3 (NLM/HSDB)
 - [Secret] : BCF = 3.162 (estimation)
 - [Produits de réaction de la N-Phénylbenzénamine avec le 2,4,4,4-triméthylpentène] : BCF 12520 (estimation)
 - [Secret] : BCF 3.162 (estimation)
- o Biodégradabilité
 - Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : Biodégradabilité = 6 (%) 28 jours (Aérobie, eaux usées domestiques, ne se décompose pas facilement).
 - [Secret] : Biodégradabilité = 68 (%) 4 semaines (89,90 %) (CHRIP)
 - [Produits de réaction de la N-Phénylbenzénamine avec le 2,4,4,4-triméthylpentène] : Dans les conditions d'essai, aucune biodégradation n'a été observée (100 %)(ECHA), 9 (%) 28 jours (lecture sur 68442-68-2) (e-Chemportal) : HPVIS)

Mobilité dans le sol

- [Produits de réaction de la N-Phénylbenzénamine avec le 2,4,4,4-triméthylpentène] : Koc 60460 (estimations)

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Proposer des solutions de surplus et non recyclables à une entreprise d'élimination agréée. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant d'être recyclés ou éliminés. Pour éliminer ce produit, contacter un service professionnel agréé d'élimination des déchets.

FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)

Avant tout, éliminer conformément aux réglementations fédérales, régionales et locales en vigueur.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

numéro ONU

ADR/RID : - IMDG : - IATA : -

Nom d'expédition propre à l'ONU

ADR/RID : aucune donnée disponible

IMDG : aucune donnée disponible

IATA : aucune donnée disponible

Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : - IMDG : - IATA : -

Groupe de conditionnement

ADR/RID : - IMDG : - IATA : -

Risques environnementaux

ADR/RID : non IMDG Pollution marine : non IATA : non

Précautions particulières pour l'utilisateur

- Le transport local s'effectue conformément à la loi sur la sécurité des marchandises dangereuses.
- Le conditionnement et le transport sont effectués conformément aux exigences du Ministère des Transports et d'autres organismes de réglementation.
- Transport aérien (IATA) : Non soumis à la réglementation IATA.
- PROGRAMME D'INCENDIE EmS (emergency medical services, services d'urgence médicale) : Non disponible
- PROGRAMME DE DÉVERSEMENT EmS (emergency medical services, services d'urgence médicale) : Non disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- o Loi sur la gestion des polluants organiques persistants
 - Ne s'applique pas.
- o Informations sur la classification de l'UE
 - * Classification
 - Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : Carc. Cat. 2 ; R45
 - Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées : Carc. Cat. 2 ; R45
 - [Secret] : Xi ; R36
 - * Termes de mise en garde
 - Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : R45
 - Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées : R45
 - [Secret] : R36
 - * Terme de sécurité
 - Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités : S53, S45
 - Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées : S53, S45
 - [Secret] : S2
- o Réglementation fédérale américaine
 - * PROCÉDURE DE SÉCURITÉ OSHA (29CFR1910.119)
 - Ne s'applique pas.
 - * CERCLA Section 103 (40CFR302.4)
 - Ne s'applique pas.
 - * EPCRA Section 302 (40CFR355.30)
 - Ne s'applique pas.
 - * EPCRA Section 304 (40CFR355.40)
 - Ne s'applique pas.
 - * EPCRA Section 313 (40CFR372.65)
 - Ne s'applique pas.
- o Ingrédients énumérés dans la Convention de Rotterdam
 - Ne s'applique pas.

FDS (Fiche de Données de Sécurité du produit)

- Ingrédients énumérés dans la Convention de Stockholm
 - Ne s'applique pas.
- Ingrédients énumérés dans le Protocole de Montréal
 - Ne s'applique pas.

16. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

1) Source des données

- (1) Caractéristiques chimiques du fabricant: FDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ) Données
- (2) Chem Guide CAS DataBase
- (3) Corporate Solution From Thomson Micromedex(<http://csi.micromedex.com>)
- (4) ECB-ESIS(European chemical Substances Information System - Système européen d'information sur les substances chimiques)(<http://ecb.jrc.it/esis>)
- (5) ECOTOX Database, EPA(<http://cfpub.epa.gov/ecotox>)
- (6) IUCLID Chemical Data Sheet, EC-ECB
- (7) International Chemical Safety Cards (Cartes internationales de sécurité chimique) (ICSC)(<http://www.nihs.go.jp/ICSC>)
- (8) TOXNET, U.S. National Library of Medicine - Bibliothèque nationale de médecine (<http://toxnet.nlm.nih.gov>)
- (9) The Chemical Database, The Department of Chemistry at the University of Akron (Base de données sur les produits chimiques, Département de chimie de l'Université d'Akron) (<http://ull.chemistry.uakron.edu/erd>)
- (10) Korea Information System for Chemical Safety, KISChem (<http://kischem.nier.go.kr>) (Système d'information coréen sur la sécurité chimique)
- (11) Chemical information system (<http://ncis.nier.go.kr>) (Système d'information chimique)
- (12) Caractéristiques du fabricant de la matière première de la graisse : PSDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DU PRODUIT) Données

2) La première date de création : 2015.02.11

3) Le nombre et la date de révision finale : Nombre de révisions 03

La date de révision finale : 2017.06.12

Informations supplémentaires

Pulsarlube a préparé des fiches techniques soumises à des droits d'auteur pour la sécurité des produits afin de fournir des informations sur ses différents systèmes de graissage automatiques. Comme indiqué ci-dessus, le lubrificateur de graisse automatique Pulsarlube est un produit fabriqué qui n'entraîne aucune exposition à quelque produit chimique dangereux que ce soit dans des conditions d'utilisation normales. Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont formulées de bonne foi, à titre d'information seulement, et elles sont jugées exactes à la date de préparation. Cependant, Pulsarlube USA, Inc. NE RECONNAÎT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, CONCERNANT CES INFORMATIONS ET DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À TOUTE RÉFÉRENCE.